

Éducateur

SER



L'école face aux cyberdangers

Tu m'as pas bien regardé?



Il est peut-être encore temps d'essayer de faire réfléchir ceux qui voudraient voir fleurir les caméras de surveillance aux abords des écoles. C'est pourquoi nous nous permettons de recommander à ces personnes inquiètes autant qu'inquiétantes la lecture des travaux d'un chercheur neuchâtelois¹, pour qui «l'effet préventif tant vanté par les promoteurs de la vidéosurveillance ne se vérifie souvent pas à long terme²».

On y apprend par exemple que «la Grande-Bretagne compte quelque cinq millions de caméras qui scrutent en permanence son territoire. Un record sur le plan européen, mais qui ne semble pas pour autant avoir fait reculer le nombre de délits». Et qu'en France «l'installation de caméras est entrée dans les mœurs, le gouvernement français (ayant même récemment décidé de ne plus parler de vidéosurveillance, mais de vidéo-protection... comme pour tenter de rassurer la population».

«La Suède, comme la Suisse d'ailleurs, cible avant tout les

transports publics, en déployant les caméras dans les trains, les bus et les trams. Le constat du point de vue de la prévention reste là aussi mitigé.» (com./sl)

¹ Francisco Klausner, professeur assistant en géographie politique à l'Université de Neuchâtel.
² www2.unine.ch/unine/22_mars

Avancées parallèles

Le conseiller stratégique du chef du DECS, dans son costume de conseiller national, a obtenu un vote favorable à son initiative proposant de mieux lutter contre l'endettement des jeunes³.

Le conseiller national Jaques-André Maire (également conseiller stratégique, mais vous le saviez déjà...) a présenté dans la presse locale la décision du Conseil d'Etat d'alléger les coûts des formations professionnelles d'adultes, bien plus chères que les formations académiques. Cette mesure doit faciliter l'accès à la formation et, par conséquent, l'intégration professionnelle des personnes concernées⁴. Bravo!

(sl)

³ La moitié des 18-25 ans ont des dettes et un jeune endetté sur deux en 2006 l'était encore cinq ans plus tard.

⁴ Dans le canton de Neuchâtel, 10% environ de la population adulte ne possède pas de qualification professionnelle certifiée, un taux qui monte à 40% parmi les bénéficiaires de l'aide sociale.

Sens de l'accueil

Le centre d'hébergement de Perreux, qui a reçu les premiers requérants d'asile pla-

cés là par l'Etat il y a un mois et demi, ne dispose pas, contrairement à d'autres centres, d'une salle de classe⁵. Les différents services de l'Etat censés servir à résoudre ce genre de problèmes n'ont pas encore trouvé de solution pour scolariser les enfants logés au centre... Après ce délai, il n'est plus possible d'invoquer l'urgence pour expliquer ces difficultés administrativo-administratives. On pense bien à un autre mot en -ence, mais qui commencerait plutôt par négli...

(sl)

⁵ Lire à ce sujet *Le Courrier* du 19.03.12.

Christian Berger, nouveau directeur du collège des Terreaux



Christian Berger, ancien secrétaire général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), prendra la direction du collège des Terreaux (ville de Neuchâtel) dès la rentrée 2012.

Il succède à une directrice dont les dysfonctionnements (harcèlement de collaborateurs, manipulation de notes,

problèmes administratifs récurrents, etc.) défrayaient la chronique depuis près d'une année. Ainsi en a décidé le nouveau comité scolaire de l'EORÉN (Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel), présidé par Mme Isabelle Weber, députée et conseillère communale à Cornaux.

Le SAEN n'a pas ménagé ses efforts dans cette affaire. Le courage et l'engagement exemplaires des collègues des Terreaux, qui ont su prendre leur destin en main, est à saluer.

C'est avec satisfaction que notre syndicat prend acte de ce changement à la tête d'un des collèges les plus prestigieux de notre canton, et il adresse ses vœux de réussite à M. Berger qu'il tient en très haute estime. (jv)

Observatoire de l'intégration scolaire

L'OIS est un groupe de travail du SAEN. Il réunit des enseignants de tous les degrés, concernés par les questions d'intégration. Il s'est donné pour tâche prioritaire de réunir des récits d'expérience, de les étudier et de rendre un avis et/ou des recommandations. Si vous souhaitez nous faire part de votre expérience, n'hésitez pas à nous contacter. kira.rothen@saen.ch ou stefan.lauper@saen.ch (sl)



L'année d'orientation est bientôt du passé dans le canton de Neuchâtel. HarmoS replace ce degré de la scolarité dans le cycle 2: il quitte donc le giron de l'école secondaire et retrouve l'indice 29, celui de l'école primaire neuchâteloise.

John Vuillaume

Passage à l'indice 29 en 8H, une question sensible

Le passage à l'indice 29 ne peut naturellement pas se faire sans compensation, puisqu'il signifierait, sans aucune mesure d'accompagnement, 100 minutes de travail supplémentaire hebdomadaire par semaine ouvrable (45 min de leçons, 55 min de préparation et de corrections) pour un emploi à plein temps.

La majorité du groupe de pilotage HarmoS, présidé par Philippe Gnaegi et auquel participent les deux syndicats d'enseignants du canton de Neuchâtel (SAEN et SSP), n'a pas voulu entrer en matière sur ma proposition qui consistait à demander aux directions d'école de garantir que l'heure supplémentaire donnée en classe serait compensée par un allègement de la charge administrative tout à fait envisageable avec l'en-

trée en vigueur de la rénovation des filières qui devrait entraîner une diminution des moyens mobilisés pour opérer la sélection.

C'est regrettable, mais nous ne pouvons en rester là. Il faut trouver un moyen concret et raisonnable pour ne pas surcharger injustement nos collègues œuvrant en 8H.

Les autorités scolaires et les directions d'école ne pourraient-elles pas retenir une option pragmatique qui a déjà fait ses preuves au Lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds?

Les enseignants de français, pour pallier la très forte péjoration de leurs conditions de travail (passage à l'indice 24, suppression de décharges et augmentation des effectifs de classe), ont présenté à leur direction une baisse dras-

tique du nombre de leurs évaluations à laquelle ils ont dû se résoudre afin de maintenir la qualité de leur enseignement malgré les mesures d'économie qui leur ont été imposées.

Ne pourrait-on pas adopter une solution de ce type pour les maîtres de 8H appelés à enseigner une leçon de plus?

Pourquoi les autorités compétentes et leurs représentants se refuseraient-ils à tout geste pour accompagner le changement?

Pour le plaisir de voir les enseignants et leurs associations professionnelles dénoncer une situation inadmissible?

Pour l'insigne honneur de se faire éreinter dans les colonnes de l'Éducateur?

Il y a de quoi se perdre en conjectures...

Des moyens pour la rénovation de l'école secondaire neuchâteloise

S'inspirant fortement du modèle valaisan, le canton de Neuchâtel s'apprête à passer à une école secondaire dont la priorité ne sera plus la sélection, mais la formation.

Reste à espérer que le chef du DECS, M. Philippe Gnaegi, garantira d'entrée de jeu que les moyens nécessaires à la réussite de cette rénovation seront mobilisés et que les collègues du secondaire I seront associés à la mise en place du nouveau système, par exemple par le biais de groupes de travail dans les collèges.

Ce cas de figure permettrait un accueil du projet de rénovation des filières plutôt favorable auprès du corps enseignant

et un soutien clair et déterminé de la part des associations professionnelles.

Par contre, penser pouvoir rénover le cycle 3 de notre école obligatoire dans le sens d'une individualisation et donc d'une amélioration de la formation, sans nivellement par le bas et avec un soutien accru aux ados en difficulté, le tout sans lâcher un franc supplémentaire, est une gageure qui serait ressentie comme une imposture par une majorité de collègues du secondaire I.

(v)